

Interco' Mag

Le bulletin de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala

N°2 DECEMBRE 2015

ALMAYRAC
BLAYE-LES-MINES
CAGNAC-LES-MINES
CARMAUX
COMBEFA
CRESPIN
JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE
LAPARROUQUIAL
LE GARRIC
LE SÉGUR
MAILHOC
MILHAVET
MIRANDOL-BOURGNOUNAC
MONESTIÉS
MONTAURIOL
MONTIRAT
MOULARÈS
PAMPELONNE
ROSIÈRES
SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX
SAINT-CHRISTOPHE
SAINT-JEAN-DE-MARCEL
SAINTE-CROIX
SAINTE-GEMME
SALLES
TAÏX
TANUS
TRÉBAN
TRÉVIEN
VALDÉRIÈS
VILLENEUVE-SUR-VÈRE
VIRAC



**5 crèches de
compétence
intercommunale**



Didier SOMEN

*Président de la Communauté de
Communes Carmausin-Ségala*

édito

L'Etat, toujours interventionniste et uniformisateur, malgré la lettre et l'esprit de la Décentralisation, intervient encore une fois pour remodeler nos territoires.

Dans la dernière loi portant sur la nouvelle organisation des territoires de la République (loi NOTRe), il cherche à obtenir une rationalité du découpage en imposant la continuité territoriale, l'absence d'enclave et une dimension démographique minimale de 15 000 habitants avec des exceptions.

Mais il oblige les communes à céder à leur intercommunalité des compétences obligatoires de plus en plus nombreuses et importantes et indique un nombre croissant de compétences optionnelles ou facultatives que les communes sont fortement incitées à déléguer.

A titre d'exemple, les compétences obligatoires nouvelles reçues par la communauté de communes sont :

Au 1^{er} janvier 2017:

- les aires d'accueil de gens du voyage ;
- la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- la politique locale du commerce ;
- le tourisme et les offices de tourisme

Au 1^{er} janvier 2018 :

- la gestion des milieux aquatiques

Alors que la collectivité exerce déjà les compétences obligatoires suivantes :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur (SCOT) ;
- Action de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique.

L'Etat multiplie aussi les mesures poussant les intercommunalités à choisir un système de « fiscalité propre », leur assurant plus de puissance et plus d'indépendance vis-à-vis des communes.

L'arme de l'Etat est alors la majoration des dotations en fonction du «coefficient d'intégration ou de mutualisation» qui pousse de plus en plus les communes dans les bras les unes des autres et assure de plus en plus de pouvoir aux conseils communautaires.

Le système repose sur les rapports entre le président de la communauté et les maires tandis que les simples conseillers municipaux sont largement laissés à l'écart.

Le cordon ombilical entre les communes et les intercommunalités n'est pas coupé, mais la tendance à l'émancipation des intercommunalités est en marche.

Elles ont des budgets supérieurs à ceux des communes.

Elles sont responsables des compétences les plus porteuses d'avenir.

Elles disposent d'un personnel de plus en plus important et qualifié.

Il est donc primordial de veiller à ce que notre mode de fonctionnement préserve cette relation entre intercommunalité et communes qui la composent et qui nous sont si chères.

Et être plus particulièrement attentif à la spécificité de notre territoire qui allie centralité carmausine et ruralité.

Bonne lecture à tous,
Le Président

Sommaire

L'ÉCHO DES CONSEILS page 3

COMMISSION EN QUESTION(S)
Collecte des ordures ménagères
Tourisme **pages 4/5**

PORTRAIT : Alain Assié page 6

3 COMMUNES À LA UNE **pages 7/10**

 **Mirandol Bourgnounac**

 **Pampelonne**

 **Tanus**

BRÈVES ET ACTUS DU TERRITOIRE **pages 11/16**

Culture

Politique Sociale

Tourisme

Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Aménagement du territoire et
équipement

**Interco' Mag - Le bulletin d'information de
la Communauté de Communes Carmausin-
Ségala (3CS)**

2 rue du Gaz 81400 CARMAUX - 05 63 36 14 03

Directeur de la publication : **Didier SOMEN**

Rédaction et mise en page : **Maud MEJA -
Service Communication 3CS**

Crédits photographiques :

**3CS - Office de Tourisme du Ségala tarnais -
CDRP - MCDV - Section d'archéologie des
Ségala tarnais de Blaye-les-Mines - Communes
de Mirandol-Bourgnounac, Tanus, Pampelonne
- PACT du Tarn**

Impression : **SIEP Terssac** - Tirage : 15 800 ex.

Diffusion : **La Poste**

Dépôt légal à parution : **décembre 2015**

ISSN : 2427-3333



Le conseil communautaire règle les affaires dont il a la compétence.

Afin de mieux connaître le fonctionnement de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, cette rubrique vous propose un aperçu des sujets abordés et de l'essentiel des décisions prises lors des conseils communautaires.

Cette fin d'année 2015 est marquée par des changements législatifs et statutaires pour la communauté de communes.

Les commissions thématiques et le conseil communautaire ont travaillé à la rédaction des nouveaux statuts et à la mise en œuvre opérationnelle nécessaire.

Les nouveaux statuts

Fruits des travaux de ces derniers mois et validés lors du conseil communautaire du 14 octobre 2015, les statuts seront officiels après consultation des communes et validation de la préfecture. Ils définissent les compétences assurées par la nouvelle intercommunalité Carmausin-Ségala.

Les membres du Conseil ont étudié les compétences des deux anciennes intercommunalités afin de les harmoniser et de les étendre à l'ensemble des 33 communes du

territoire. Par exemple, les structures d'accueil comme la crèche communale de Carmaux et la crèche associative de Blaye-les-Mines / Saint-Benoit de Carmaux relèvent désormais de la compétence de l'intercommunalité, au même titre que les crèches du Ségala, de Villeneuve-sur-Vère ou de Taïx.

L'impact de la loi NOTRe

Par ailleurs, les nouveaux statuts de la 3CS tiennent compte et intègrent des évolutions de compétences spécifiées dans la loi portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (dite loi NOTRe, voir encadré ci-dessous).

Sur le plan pratique, la loi NOTRe impacte les communautés de communes sur plusieurs points.

Ainsi, les intercommunalités doivent dépasser le seuil minimum fixé à 15 000 habitants. A l'exception de certains territoires faiblement peuplés où le seuil est fixé, selon certains critères, à 5 000 habitants.

Le regroupement des communes en intercommunalité permet la mutualisation des moyens techniques et financiers et ainsi la mise en œuvre de projets de service public de proximité de plus grande envergure.

Certaines compétences deviennent obligatoires comme la collecte et le traitement des déchets, la promotion touristique, la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage. D'autres comme la gestion de l'eau et l'assainissement deviendront obligatoires à terme.



LA LOI NOTRe

Troisième volet de la réforme des territoires portée par le Gouvernement qui a notamment institué le passage à 13 régions à compter de 2016, la loi NOTRe a été votée en juillet 2015.

Elle a pour objectif de **clarifier les compétences portées par chaque échelon administratif** : région, département et tandem communes-intercommunalité. Chaque échelon se spécialisant afin de limiter les doublons de compétences.

- **L'action de la région** est principalement axée sur le développement économique, les trans-

ports et l'aménagement du territoire tandis que le département déploie des actions en faveur de la solidarité locale et territoriale.

- **Les intercommunalités** voient le nombre de leurs compétences augmenter notamment concernant la gestion des services publics de proximité. Cela impacte le fonctionnement des syndicats mixtes créés précédemment pour favoriser la coopération intercommunale, dont beaucoup sont amenés à disparaître si la compétence est reprise par la communauté de communes.
- **Les communes** sont, quant à elles, confortées dans leur rôle de premier échelon, conservant la clause de compétence générale.

LA COMMISSION COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN QUESTION(S)

10 commissions rythment le quotidien de la communauté de communes. Interco'MAG vous propose de mieux connaître le fonctionnement de ces commissions. Ce mois-ci, les commissions COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES et TOURISME sont à l'honneur.

A la fusion des deux communautés de communes Carmausin et Ségala carmausin, la commission Collecte des Ordures Ménagères a été constituée afin de travailler au déploiement de cette compétence sur l'ensemble du territoire.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la collecte des déchets ménagers est assurée sur l'ensemble du territoire par 4 structures.

Les communes de Carmaux, Blaye-les-Mines et Saint-Benoît de Carmaux déléguaient déjà cette compétence à la communauté de communes du Carmausin.

Les autres communes la déléguaient à différents SICTOM (SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

Le SICTOM de Pampelonne (Almayrac, Jouqueviel, Mirandol-Bourgnounac, Pampelonne, Sainte-Gemme, Tanus, Tréban)

Le SICTOM Causse Ségala (Cagnac-les-Mines, Labastide-Gabasse, Laparrouquial, Le Garric, Le Ségur, Mailhoc, Milhavet, Monestiés, Montirat, Rosières, Saint-Christophe, Sainte-Croix, Salles, Taïx, Trévien, Villeneuve-sur-Vère, Virac)

Le SICTOM de Valence / Valdériès (24 communes concernées dont Valdériès, Crespin, Moularès, Montauriol et Saint Jean de Marcel membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala. Les autres communes sont issues de la communauté de communes Val 81).



Composition de la commission Collecte des Ordures Ménagères

Vice-Président en charge de la commission :
Bernard RAYNAL

Alain ASTIE
Philippe ASTORG
Jacques AYMARD
Roland BENAZECH
René BERTRAND
Sébastien BESSET
Fabienne BEX
André CABOT

Sébastien CASTAN
Vincent CILEO
David CUQ
Thierry DOUZAL
Marie-Ange DURAND
André FABRE
Yvan FALGAYRAC
Anatasio GONZALEZ
Alexis GOURC
Marie-Thérèse GUTIERREZ

Jean-François KOWALIK
Michel LIEGE
Jean-Luc MASSIE
Jean-Michel OROZSCO
Jean-Pierre PERIE
Raymond ROUQUET
Didier SERIEYS
Didier SOMEN
Joël SOUYRI

Le transfert de compétence

Les élus ont anticipé la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) adoptée en août 2015 qui rend obligatoire au 1^{er} janvier 2017, pour les communautés de communes la prise de la compétence collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.



Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés devient une compétence de la 3CS. Par conséquent, le SICTOM Causse Ségala Carmausin et le SICTOM de Pampelonne seront dissous. Les agents et le matériel seront transférés à la 3CS.

Pour des raisons d'organisation de la collecte entre les deux communautés de communes (3CS et Val 81), le SICTOM de Valence Valdériès est maintenu et accueillera en son sein les représentants intercommunaux de la 3CS pour participer aux décisions concernant les cinq communes de son territoire.

Afin de préparer cette évolution, la commission OM a notamment travaillé au règlement de collecte, à la généralisation de la redevance spéciale et à l'organisation du service qui sera mise en place en 2016.

La commission OM s'est donnée pour mission d'optimiser la gestion des tournées d'enlèvements des ordures ménagères afin d'offrir un service adapté aux spécificités du territoire.

La commission œuvre actuellement à la **mise en place de la collecte en porte-à-porte dans les zones urbaines de Carmaux, Blaye-les-Mines et Saint-Benoît de Carmaux.** Deux conteneurs individuels seront attribués à chaque logement ; un pour les déchets ménagers et un pour le tri sélectif.

Ce projet répond à plusieurs objectifs notamment l'amélioration de la qualité de tri réalisé par les usagers et l'amélioration du cadre de vie avec la réduction des dépôts sauvages et la diminution du risque d'éparpillement des déchets par les animaux.

Des erreurs mieux identifiées permettront de mettre en place une communication plus ciblée en favorisant l'échange avec le service de collecte des ordures ménagères.

LA COMMISSION TOURISME EN QUESTION(s)



Trois thèmes directeurs définis pour l'Office de Tourisme du Ségala tarnais : le recentrage autour de la cible locale, l'amélioration des outils numériques et l'intégration du point d'accueil de Carmaux.



Renseignements donnés à l'occasion de la semaine fédérale du cyclotourisme

L'Office de Tourisme dirigé par Hélène Haritchabalet développe un plan d'actions autour de ces thèmes.

En commençant par ramener le regard en-dessous de la ligne d'horizon pour réfléchir... local.

Les conclusions d'une récente enquête révèlent en effet, que nos proches concitoyens, notamment les prestataires touristiques, sont nombreux à pousser la porte des offices de tourisme. Ils y viennent glaner des infos pour eux-mêmes et, très souvent aussi, pour des proches ou des amis en villégiature.

Ils apparaissent donc, à l'évidence, comme des relais importants, des *ambassadeurs* prêts à s'impliquer dans la promotion de leur territoire.

Le tourisme connecté

Après la création en 2015 du site internet de l'OT et le déploiement de l'internet de séjour, la volonté est de poursuivre sur cette lancée avec la modernisation des outils numériques et la mise en place d'une présence sur les réseaux sociaux.

Ordinateurs, smartphones, tablettes numériques, les supports se multiplient et les usages se diversifient. Il s'agit de suivre les habitudes des visiteurs, voire de les anticiper !

Composition de la commission TOURISME :

Vice-Présidente en charge de la commission : Catherine PINOL



Alain ASTIE
Stéphane AYMARD
Rolande AZAM
Karine BELLESELVE
Marc BIANCHI
Sébastien CASTAN
Monique CASTE DEBAR
Vincent CILEO
Sandrine COTTAREL
Simon COUSIN

Eric DIAZ
Lydie FRAYSSE
Cyrielle FRAYSSINET
Anatasio GONZALEZ
Jean-François KOWALIK
Jean-Louis LEQUEUX
Michel LIEGE
Vanessa MACKOWIAK
Francis MAFFRE
Thierry MALIET
Géraldine MARTY
Denis MARTY
Michel MASSOL
Sandrine MASSOL

Marie-Ange MASTAIN
Carole METIVET
Francis PAGE
Jacques REYNES
Silviane RIGAUT BESSIERES
Nicole ROMERO
Agnès SANCHEZ
Fatima SELAM
Danièle SCHMITT
Bernadette SEGONDS
Didier SOMEN
Djamila VEDEL
Suzette VIDAL
Thomas WOODFORD

Le fonctionnement

La commission Tourisme travaille aux grandes lignes directrices de la politique de l'Office de Tourisme du Ségala tarnais tandis que la mise en œuvre opérationnelle est déployée par le *Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme*.

Ce conseil dont le mandat porte jusqu'en 2020 est composé d'élus de la 3CS, de membres d'associations de tourisme (anciens syndicats d'initiatives notamment). On y retrouve aussi des professionnels du tourisme (hôtellerie, restauration, loisirs...). La présidence est assurée par Catherine Pinol.

L'OT « hors les murs »

La commission s'est également penchée sur la mise en œuvre d'un Office de tourisme *hors les murs*.

Le principe est simple : lors des manifestations phares ou sur les sites très prisés qui drainent des flux importants de touristes, les hôtesses quittent le Point d'Accueil Touristique (PAT) et partent à la rencontre des visiteurs. Cette démarche implique d'une part qu'elles soient facilement identifiables (tee-shirt par exemple), d'autre part qu'elles fassent suivre la documentation appropriée.

Point commun avec l'internet de séjour, on cherche à atteindre le touriste là où il se trouve, sans attendre qu'il se dirige lui-même vers les points d'accueil.

Cette opération a été lancée lors de la semaine fédérale du cyclotourisme cet été. Une expérience à renouveler puisque l'étude menée par l'OT

montre que les personnes *touchées* par ce dispositif avouent n'avoir pas l'habitude de se renseigner en Office de Tourisme.

L'OT du Ségala tarnais représenté par les PAT

L'office d'animation du Carmausin a été intégré au sein du nouveau dispositif mis en place par l'Office de tourisme intercommunal avec la signature d'une convention d'objectifs. Il s'agit maintenant, sur le plan pratique, d'uniformiser les méthodes de travail et de mutualiser les savoir-faire.

La commission Tourisme a souhaité fédérer les trois PAT de Monestiés, Carmaux et de Mirandol-Bournounac qui structurent l'offre touristique autour des centres d'intérêt locaux.

Trois points d'accueil qui participent à la même ambition : **valoriser ce territoire commun avec toute sa richesse et sa diversité.** 🌍

RENCONTRE AVEC **ALAIN ASSIÉ**

Un passionné qui aime faire partager ...

Portrait d'un acteur local du territoire

Cette rubrique est la vitrine d'associations ou de figures du territoire qui gagnent à être connues !

Engagé au sein de plusieurs associations du territoire, Alain Assié collabore notamment avec le Musée/Centre d'Art du Verre pour la constitution d'un fonds archéologique.

Retraité de la mine, c'est là que tout a commencé raconte Alain Assié ; quand il est tombé sur un article dans le journal des Houillères évoquant la découverte de silos du Moyen-Age. Petites citernes enterrées et cachées, les silos permettaient de stocker, entres autres, les récoltes.

Intéressé, Alain Assié prit contact avec l'auteur de l'article et attrapa le virus de l'archéologie.

En 1983, il fonde **la section d'archéologie des Ségala tarnais de Blaye-les-Mines**. Alain Assié fut même le secrétaire de la section départementale !

« J'ai ça dans la peau » se justifie-t-il.

Au programme, beaucoup de prospection dans les champs surtout, pour surveiller la remontée des labours et des découvertes importantes comme les thermes gallo-romains au Garric. Des fouilles réalisées sous la direction du service régional d'archéologie rattaché à la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) avec notamment l'assistance d'un ingénieur d'études en préhistoire et en histoire.

On retrouve des traces d'activité humaine depuis 300 000 ans dans notre région ! L'activité agricole permet de faire remonter des vestiges de toutes les époques.

Alain Assié a l'œil exercé aujourd'hui... on identifie des sites potentiels grâce à

certains indices du paysage, des couleurs différentes, des zones plus sombres dans les champs par exemple.

A Cagnac, il a mis au jour un important site du Néolithique : on y trouvé beaucoup de matériel, on a même pu identifier l'emplacement des habitats.

A Mailhoc, c'est un village de l'âge du bronze où l'on a trouvé des morceaux de céramique, de métal, des ossements, des grattoirs... des outils utiles au quotidien, au travail de céréales ou du dépècement d'animaux.

Au fil des années de prospection, Alain Assié et son homologue de Monestiés, Jean-Jacques Laurent ont accumulé les objets. Référencés et stockés, il manque encore un cadre officiel de conservation pour assurer la pérennité de ce fonds archéologique.

C'est donc sur cette collection impressionnante de plusieurs tonnes que travaillent les deux archéologues amateurs avec le Musée/Centre d'Art du Verre et la DRAC afin de constituer un dépôt territorial qui sera accessible aux chercheurs et étudiants.

Aujourd'hui, l'heure est à l'inventaire et au répertoire de toutes les pièces, le « matériel » comme l'appelle Alain Assié.

En projet, après la constitution du dépôt, Alain Assié souhaiterait pouvoir mener

des opérations de sensibilisation auprès des collectionneurs privés afin de protéger les objets qu'ils possèdent.



Objets en verre

« On a beaucoup de matériel, il faut le partager. »

C'est avec ce souci de transmission du patrimoine commun qu'Alain Assié envisage son travail archéologique.

« Quand je fais les choses, j'y vais à fond... sinon je ne fais pas ! »

On l'a compris, Alain Assié est un passionné qui aime faire partager.

Finalement, cet esprit caractérise aussi une autre passion d'Alain Assié, la danse traditionnelle.

Après avoir suivi des cours à Albi et Gailac pendant des années, il s'est lancé dans l'aventure à Blaye où il a ouvert un atelier de danse traditionnelle locale. Il dispense des cours aujourd'hui à une centaine d'adhérents.

L'objectif est toujours de partager, de se retrouver autour d'un héritage commun. 



Céramique gallo-romaine - 2^{ème} siècle ap. JC découverte au Garric



Pas moins de 20 minutes d'effort pour la taille d'un petit arbre à la hache polie

Groupe folklorique Blaye Occitan

Danses et musique en costume : la passion est contagieuse. Quelques habitués de l'atelier ont monté un groupe folklorique qui se produit maintenant plus de 30 fois par an !

3 musiciens - **11** couples de danseurs

30 représentations par an, à l'occasion de fêtes de village, d'événements, d'animations en maison de retraite

Le Carmausin-Ségala, terre de diversité et de contrastes

L'intercommunalité rassemble aujourd'hui 33 communes. Afin de mieux connaître ce vaste territoire, votre **Interco'MAG** vous propose une présentation de toutes ces communes.

Ce mois-ci, les communes de Pampelonne, de Mirandol-Bournounac et de Tanus.



3 COMMUNES À LA UNE !

Mirandol-Bournounac, Pampelonne et Tanus

Communes du Ségala, elles sont étroitement liées par de nombreux caractères communs.



Ces trois communes, parmi les plus étendues du territoire, sont très marquées par leur proximité avec le Viaur dont les rives ont accueilli les premiers habitants. Le Viaur marque ici la frontière avec l'Aveyron.

Au détour d'un méandre, on aperçoit les vestiges d'un château, d'un village ou une église. La vallée encaissée sera délaissée plus tard au profit du plateau du Ségala, plus propice à la culture du seigle (segal en occitan!).

Le cadre naturel exceptionnel : Fière et sauvage, la vallée du Viaur conserve encore tous ses mystères entre légendes et contes. On retrouve dans les milieux naturels protégés de ces communes, la richesse du patrimoine et de la biodiversité de la vallée du Viaur.

La démographie : Ces trois communes ont connu une baisse de leur démographie au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Pourtant ces dernières années, la tendance est à l'augmentation du nombre d'habitants.

La construction : L'histoire et les spécificités géographiques de ce territoire ont induit une urbanisation particulière de ces communes.

En effet, l'activité principale est construite autour d'un «bourg-centre» dans lequel on retrouve services et commerces de proximité accessibles aux nombreux hameaux et villages voisins.

Leur économie : L'activité agricole reste très importante pour ces communes rurales.

L'activité touristique : Le patrimoine naturel et bâti de la vallée du Viaur assure à ce territoire un potentiel touristique fort notamment avec les sports de plein air, VTT, randonnée, canoë.

Les trois communes s'enorgueillissent de plusieurs manifestations attractives, portées par un tissu associatif riche et soutenues par la Communauté de Communes. Pampelonne accueille notamment en juillet la Fête du Livre et de la Gourmandise, Mirandol cultive ses racines occitanes avec le festival de musique Mirand'Oc festi-gnac tandis que Tanus organise avec succès la Foire-exposition du Ségala en septembre, mettant à l'honneur les pratiques agricoles d'hier et d'aujourd'hui.

Sources : Pays de l'Albigeois et des Bastides : « Portraits de communes » E Subsol INSEE données 2012 et 2015, « Itinéraires au fil du Viaur » (association « Viaur Vivant »), Communes de Mirandol-Bournounac, Pampelonne, Tanus.

CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT MIRANDOL - BOURGNOUNAC

Maire : Robert Assié

Mairie : 05.63.76.90.11

81190 Mirandol-Bourgnounac

Canton : Canton Carmaux1 - Ségala

Population : 1064 hab

Superficie : 38,19 km²

Densité : 27,9 hab/km²

SITUATION : A 30 minutes d'Albi, 13 km de Carmaux et 10 km de Pampelonne

COMMUNES LIMITOPHES : Jouqueviel, Montirat, Trévien, Almayrac, Sainte-Gemme, Pampelonne (Crespin, Castelmarty côté Aveyron)

DESSERTE ROUTIÈRE : D9, D53, D73, D80, D139 et D905

Histoire

Au Moyen-âge, il existait un village fortifié qui s'appelait Mirandol (de l'espagnol *miranda* qui signifie tour de guet) situé à mi-pente du Vaur, lieu devenu Commune en 1790. A trois kilomètres de là, sur le plateau, se situait un bourg nommé Bourgnounac (bourgnou en occitan est le lieu où on implantait les ruches) qui devint le bourg central. La nouvelle commune fixa là sa capitale. C'est en 1889 que, par arrêté préfectoral le nom de Mirandol Bourgnounac fût adopté.

Patrimoine

Aujourd'hui, du lieu historique de Mirandol il ne reste qu'une chapelle en ruine. Le Pont de Cirou enjambe le Vaur, limite géographique et administrative entre le Tarn et l'Aveyron. Les premières mentions du pont de Cirou remontent au début du XIII^{ème} siècle. Il fut peut-être le premier passage possible sur le Vaur pour joindre Toulouse à Rodez. Plusieurs monuments sont implantés sur la commune : Eglise Notre-Dame, Ancien château de Mirandol, Pont de la Calquière, Eglise St Michel, Eglise Ste Madeleine (Pont-de-Cirou), Eglise Ste Trinité à Cazouls.

Habitat & urbanisme

Le territoire communal est composé du village de Mirandol-Bourgnounac, de plusieurs hameaux et de différents écarts. La commune possède une carte communale, mise à jour en 2005, pour recenser l'habitat autour du village et des hameaux. La commune a vu sa population se stabiliser avec la construction dès les années 70 de plusieurs lotissements. Un nouvel Eco-lotissement est en cours et la vente d'un premier lot a eu lieu en octobre 2015.

Population

La population fut en baisse pendant près de 40 ans mais on assiste aujourd'hui à une stabilisation du nombre d'habitants. La pyramide des âges nous montre aussi une population vieillissante. En 2012, la population active représentait 69,7% dont 7,7% de chômeurs.

Services

La mairie est ouverte au public cinq jours par semaine (du lundi au vendredi). La commune est propriétaire du réseau d'eau potable et en assure la gestion.

La commune est couverte par l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural). Une cuisine centrale est implantée sur la commune.

Elle dessert la cantine scolaire de Mirandol-Bourgnounac, les cantines des écoles et crèches environnantes. Elle permet également aux personnes de bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. Une maison de santé regroupe des soins médicaux, infirmiers, dentaires et de kinésithérapie. Il y a également un foyer

Les effectifs de l'école allant de la Maternelle au CM2, se maintiennent autour de 130 élèves depuis plusieurs années. Toutes les classes sont équipées pour « l'école numérique » depuis la rentrée scolaire 2015.

Un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) est présent sur la commune : « Les Pitchous du Vaur ». Pendant les périodes scolaires un CLAE complète l'offre jeunesse.

La commune dispose d'un tissu associatif dense (21 associations).

On retrouve également plusieurs équipements sportifs et de loisirs : un stade de foot et de rugby, des terrains de tennis, une aire pour le jeu des quilles aveyronnaises, un city-stade en plein air destiné aux enfants des écoles et de la commune, des salles polyvalentes et de réunion, une halle ouverte pour l'accueil de manifestations ainsi qu'une bibliothèque.

Economie

L'activité économique n'a pas reculé sur ce territoire depuis quelques années. Plusieurs entreprises et associations sont implantées, la plus importante emploie environ 30 salariés.

Dans l'activité agricole, sur la commune, le nombre d'exploitations baisse, mais celles qui subsistent s'agrandissent.

Tous les services de proximité sont présents sur la commune : commerce et artisanat ainsi que les services de soins et de santé.

Activité touristique

En termes d'équipement de promotion touristique, on note la présence d'un point d'accueil touristique (ouverture du 15 juin au 15 septembre). Plusieurs modes d'hébergements touristiques tels que des gîtes, camping... sont disponibles à Mirandol-Bourgnounac.

Le territoire présente plusieurs itinéraires de sentiers et de randonnées.



CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT PAMPELONNE



Maire : Guy Malaterre

Mairie : 05.63.76.32.09

81190 – Pampelonne

Canton : Carmaux 1 – Ségala

Population : 817 hab

Superficie : 36,4 km²

Densité : 22,4 hab/km²

SITUATION : A 35 minutes de Rodez, 25 minutes d'Albi, 10 minutes de Carmaux

COMMUNES LIMITOPHES : Mirandol-Bourgnounac, Sainte-Gemme, Saint-Jean de Marcel, Moularès, Tanus (Crespin, Tauriac de Naucelle côté Aveyron)

DESSERTE ROUTIÈRE : N88, N2088, D78, D53

Histoire

Le village de Pampelonne est à l'origine une bastide royale fondée au XIII^{ème} siècle par Eustache de Beaumarchais, Sénéchal de Toulouse. Ce nom rappelle celui de la ville de « Pamplona » en Navarre, où il avait précédemment exercé la fonction de gouverneur.

Le blason scelle cette double appartenance originelle, où s'inscrivent conjointement la tour du château de Thuriès, qui reste un emblème fort lié au village, et les chaînes de Navarre.

La place carrée, la disposition des rues, l'emplacement des anciens fossés rappellent encore le plan initial en damier. Le village qui s'étire maintenant sur le plateau rocheux en surplomb de la vallée du Viaur bénéficie toujours d'un charme attractif et pittoresque.

Les gorges sauvages et profondes du Viaur faisaient de Pampelonne une bastide frontière entre la France et l'Angleterre et lui offrent un décor naturel d'une authentique beauté.

Patrimoine

Château de Thuriès : les premières mentions du château de Thuriès remontent au XIII^{ème} siècle. La grosse tour est encore là, à la pointe d'une plateforme de près de quarante mètres. On devine les vestiges d'autres dépendances.

On note aussi la place du Foirail enherbée et bordée de platanes, le parcours patrimonial des Oustalous, le sentier botanique et l'arbo-retum.

Environnement & paysages

Le barrage hydroélectrique de Thuriès inauguré en 1923 retient les eaux du Viaur. Un Espace Naturel Sensible est recensé sur la commune de Pampelonne.

Habitat & urbanisme

La commune est constituée d'un centre bourg et de hameaux, un lotissement offre aux futurs acquéreurs 18 lots viabilisés.

Population

Pampelonne connaît une augmentation de près de 20% de la population entre 1999 et 2012. La pyramide des âges apparaît équilibrée.

La population active en 2012, représentait 71,2% de la population dont 9,2% de chômeurs.

Services

On retrouve des services médicaux (soins médicaux, infirmiers, pharmacie, EHPAD, ADMR par exemple) ainsi qu'une déchèterie et une agence postale. L'école maternelle et élémentaire accueille 69 élèves. Une crèche intercommunale est située sur la zone de la Croix de Mille.

Economie

La bastide bénéficie de sa proximité avec la voie rapide Toulouse/Albi/Rodez. Par ailleurs, une zone d'activités, la Croix de Mille a été implantée sur ce territoire par la Communauté de Communes.

Activité touristique

Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes accueillent les voyageurs. Un camping municipal 2 étoiles en bordure du Viaur complète l'offre.

Le village et le site de Thuriès sont le point de départ et la convergence de plusieurs sentiers de randonnée (pédestres, équestres, VTT). Le jeu de quilles pampelonnaises se pratique tout l'été sur la place du village.

Depuis plus de quarante ans, le village est animé tous les mercredis de l'été par un traditionnel repas suivi d'un bal populaire.

Equipement culturel

Deux salles communales sont présentes sur la commune (Pampelonne et Lunaguet). Un tissu associatif très dense propose de multiples activités à la population.

Depuis 2014, l'Espace muséal Jaurès Pampelonne invite les visiteurs à venir découvrir plusieurs facettes parfois méconnues du célèbre tribun (entrée libre et gratuite). Des expositions temporaires viennent compléter l'offre culturelle.

La Médiathèque cantonale Joseph Decuq permet l'accès à la lecture publique sous toutes ses formes. Des programmations conjointes (animations, conférences, expositions...) entre la Mairie et la Médiathèque sont proposées plusieurs fois par an.





CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT TANUS

Maire : Rolande AZAM

Mairie : 05.63.76.36.79

24, avenue Paul Bodin 81190

mairie.tanus@wanadoo.fr

Canton : Carmaux 1 - Ségala

Population : 535 hab

Superficie : 19,07 km²

Densité : 28 hab/km²

Situation : A 40 minutes de Rodez, 20 minutes d'Albi, à 18 km de Carmaux et à 8 km de Pampelonne le bourg le plus proche

Communes limitrophes : Pampelonne, Moularès, Tréban (Tauriac de Naucelle et Saint-Just-sur-Viaur côté aveyronnais)

Desserte routière : N88, D688, D53, D152. Arrêt SNCF

Histoire

Tanus vient du terme gaulois Tanio signifiant chêne vert. Le premier village, situé au pied du château féodal de Tanus qui daterait du XIII^{ème} siècle, encaissé dans la vallée du Viaur et éloigné des axes de communication est aujourd'hui abandonné. Le bourg actuel était un des hameaux (La Cabane) qui a pris de l'ampleur à la fin du XIX^{ème} siècle, avec la création de la ligne de chemin de fer.

Patrimoine

Une myriade de ruines et bâtiments constitue une grande richesse patrimoniale notamment autour des sites :

- De la chapelle de Las Planques, véritable forteresse, construite au XI^{ème} siècle, témoin de l'Art roman primitif méridional ; de l'église St Salvi des Fournials renfermant le mobilier classé provenant de Las Planques ; de l'ancien château féodal de Tanus,
- Du viaduc ferroviaire du Viaur, un ouvrage métallique de 460 mètres de long, surplombant le Viaur de 116 mètres ; construit en 1902 par Paul Bodin selon la technique des arcs équilibrés. Achievé 100 ans plus tard, on aperçoit aujourd'hui son voisin, le viaduc routier tout aussi impressionnant. Les deux viaducs ont contribué au désenclavement de la région.

Environnement & paysages

La commune est située à la croisée de deux grands ensembles paysagers : la vallée du Viaur (avec une altitude comprise entre 289 et 567 mètres environ) et les paysages du Ségala tarnais. Tanus compte plusieurs sites naturels classés pour protéger cet environnement fragile.

La ZNIEFF de type II : « Les gorges du Viaur » : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique instaurée en 1986 et couvrant 12% du territoire de la commune soit 218,1 hectares.

La zone spéciale de conservation (ZSC) Natura 2000 : « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou » instaurée en 2007. Est concernée la rivière du Viaur soit 14 hectares sur Tanus.

Habitat & urbanisme

La commune de Tanus est dotée d'une carte communale depuis l'arrêté préfectoral d'avril 2004. L'urbanisation de la commune est

très peu diffuse avec la construction de plusieurs groupements d'habitat collectif qui conforte la densification du centre bourg afin de préserver les hameaux agricoles. On retrouve un souci d'intégration des futures constructions dans la trame urbaine et paysagère existante.

L'habitat traditionnel est construit en schiste bâti avec une toiture à deux pans couverte par des tuiles en ardoise plates. Le bourg de Tanus est un village-rue, composé de maisons datant pour une grande partie de la fin du XIX^{ème} siècle ainsi que de constructions des années 1970. Les principaux hameaux de Tanus sont les Fournials, la Carayrie, la Mourseillé, la Guizardié et Laval.

Population

Le nombre d'habitants fluctue depuis la fin des années 60 entre environ 400 et 600. Par rapport au recensement de 1999, 2012 connaît une augmentation de 20,2% de la population. On remarque une pyramide des âges assez équilibrée avec une légère tendance au vieillissement.

La population active représente 72,7% dont 5,3% de chômeurs. La dynamique communale est aidée par la liaison routière rapide entre Albi et Rodez pour la création de nouveaux lotissements. L'école accueille 77 élèves.

Economie

Enjeu de maintien et de développement du tissu de commerces et services de proximité et d'activités économiques.

Baisse notable du nombre d'actifs agricoles sur la commune. Toutefois, l'activité agricole reste importante puisqu'elle représente 45% des entreprises et emploie 39% des actifs. Reliquat des grandes foires aux bovins, la « Foire-Expo » du 1^{er} dimanche de septembre, attire près de 15 000 visiteurs.

Activité touristique

Randonnée, patrimoine architectural... l'activité touristique repose essentiellement sur des associations faisant la promotion de la commune et sur l'hôtel-restaurant proposant des séjours de découverte « La Pèlerine ». L'hébergement touristique est varié : hôtel « Logis de France », gîte d'étape, chambres d'hôtes.

Equipeement culturel

Une salle communale accueille notamment les nombreuses associations du village. On retrouve aussi des équipements sportifs (terrain de foot, boulodrome, basket, tennis, aire de jeux...). L'ancien foirail est mis à disposition d'associations dont « La Cabano », véritable témoin des scènes de vie d'autrefois (reconstitution d'une salle de classe, du coiffeur, du café, d'une cuisine, etc).



Records au Musée/Centre d'Art du verre

Cette année, le Musée/Centre d'Art du Verre a accueilli 11 366 visiteurs. Ouverte d'avril à octobre 2015 pour l'exposition Biotopes – Le verre, entre terre et mer, cette saison s'est achevée par la 7^{ème} Biennale des Verriers.

Une très belle saison avec un nombre de visiteurs record !

Les visiteurs ont notamment été nombreux à venir assister aux démonstrations des trois plasticiens en mars et des deux souffleurs de verre pendant toute la saison. Vous pourrez retrouver et admirer leurs œuvres à partir de juillet 2016 au Musée.

Le Musée se hisse au 7^{ème} rang des musées du Tarn : derrière le Musée Toulouse Lautrec, le Musée Goya, Dom Robert, le Musée Mine, le Musée d'art moderne de Cordes. On atteint les niveaux de fréquentation du Musée Lapérouse d'Albi ou du Musée Jean Jaurès de Castres.

Des temps forts toute l'année

Quatre événements organisés avec nos partenaires culturels ont jalonné l'année et remporté l'adhésion de plus de 10 000 personnes !

24 janvier : **La Caravane, musique électro-acoustique** en partenariat avec Rocktime et le GMEA (le Centre National de la Création Musicale d'Albi)

27 mars : **concert de The Florentines et Dallas Frasca** avec Rocktime

25 avril : **concert d'Eric Lareine** reprenant le répertoire de Léo Ferré

16 mai : **1^{ère} Nuit des Musées** à Carmaux avec la Caravane, en partenariat avec le Centre d'art le LAIT et l'Été de Vaour

Et bien sûr du 2 au 4 octobre : la **7^{ème} biennale des verriers**, rendez-vous majeur des collectionneurs et amateurs d'art verrier !

Le Musée/Centre d'Art du Verre, fidèle au rendez-vous, se renouvelle à l'occasion d'événements thématiques.

La Nocturne du 14 juillet a rencontré comme chaque année, un franc succès avec 452 entrées au Musée et de nombreux curieux devant l'Atelier pour les démonstrations en plein air.

Les Journées du patrimoine en septembre, un succès qui ne se dément pas : une affluence record avec 759 visiteurs !



Le Musée a investi les murs de la Médiathèque Pierre Amalric d'Albi lors de l'exposition « Perles noires du Tarn » pendant l'été.

Une belle saison culturelle

Le bouillonnement des acteurs culturels de notre territoire a produit cette année, une saison riche, éclectique et foisonnante.

De nouvelles programmations ont vu le jour et nous ont fait découvrir d'autres concepts. Quant aux festivals qui sont implantés maintenant depuis plusieurs années, ils démontrent leur solidité et leur succès, notamment permis par l'engagement des habitants, un public fidèle et l'investissement des bénévoles.

En faisant une brève rétrospective, **nous avons retrouvé en 2015 les rendez-vous incontournables** : le festival de la pierre de Salles, le festival à Fleur de Peau, la Fête du livre et de la gourmandise, le pied dans la bassine, le Fêt'Estival de Vers, le Mirand'Oc Festignac, la Foire-expo du Ségala, le festival accordéon en fête, les expositions du festival Blaye Images 5, la saison Au fil du Tarn ou encore le Bullolac. **Cette année encore nous avons voyagé** lors du Printemps du Blues, du Fût'Stival, du spectacle Suenos de Arena. Quatre projets ont également alimenté notre curiosité

et la qualité de la proposition culturelle de notre territoire: Terre et Ciel proposé par l'Adda du Tarn, les Médiévales de Lagarde Viaur et ses reconstitutions dans un esprit chaleureux, la résidence de territoire d'Eric Lareine autour de la thématique du Haïku et enfin le Festival du Cinéma Social et Ouvrier qui a rencontré un beau succès.

Une belle année où petits, grands et moins grands ont pu voyager vers de nouveaux horizons ou suivre leurs événements « fétiches ».

Félicitations à toutes ces associations et à leurs bénévoles qui œuvrent à nous faire toujours découvrir plus !



Agir ensemble contre les inégalités sociales et territoriales de santé

La 3CS a souhaité impulser sur son territoire une réflexion dans le domaine de la santé, en lien étroit avec l'ARS Midi-Pyrénées (Agence Régionale de Santé).

Cette réflexion a abouti à **la volonté partagée de s'inscrire dans un Contrat Local de Santé (CLS)**.

Il s'agit d'un document qui a pour objectif :

- d'améliorer les contextes sociaux et environnementaux qui ont un impact sur l'état de santé des populations,
- de faciliter l'accès des personnes aux droits, aux soins, aux services et à la prévention et
- de décliner les actions conduites en matière de santé sur un territoire.



Suite au diagnostic réalisé cette année par l'Observatoire Régional de Santé, deux axes d'intervention ont été retenus afin de soutenir les initiatives locales et d'en impulser de nouvelles :

- Promouvoir les comportements favorables à **une bonne santé auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes,**
- **Préserver l'autonomie de la personne âgée** et favoriser un parcours de santé coordonné.

Ainsi les partenaires du CLS vont être mobilisés sur des thèmes comme l'éducation à la vie affective et sexuelle, la prévention de l'obésité infantile ou bien la formation de professionnels pour des ateliers *mémoire, prévention des chutes* pour les personnes âgées.

L'engagement est pris avec la signature le 15 octobre du Contrat Local de Santé 2015/2020 par les partenaires : l'ARS, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala ainsi que FILIERIS / CANSSM-Carmi du Sud-Ouest.

Signature du Contrat de ville 2015/2020

La loi du 21 février 2014 est venue réformer la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants. **L'objectif est d'assurer l'égalité entre les territoires** et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

Sur Carmaux, un quartier prioritaire a été identifié (quartier Rajol-Cérou-Gourgatieux-Boulloc-Verrerie) : de nombreux partenaires associatifs et institutionnels vont conjuguer leurs efforts afin d'**améliorer les conditions de vie** de la population concernée.

Ces efforts sont matérialisés au sein d'un Contrat de ville : document opérationnel qui traduit les besoins identifiés de la population, les actions qui pourraient y répondre et les moyens mobilisés et mobilisables.

Le contrat de ville 2015/2020 a été signé le 17 juillet par la communauté de communes Carmausin-Ségala avec le Préfet du Tarn et 16 cosignataires.

Les cosignataires : la Région, le Département, le Ministère de la Justice, l'ARS, la CAF, les bailleurs sociaux, l'Education Nationale, les chambres consulaires, Pôle Emploi, la Caisse des Dépôts, les communes de Blayes-Mines et St-Benoît de Carmaux.

Il comprend 3 axes majeurs :

- **La cohésion sociale**
- **Le renouvellement urbain et le cadre de vie**
- **L'emploi et le développement économique**



Cette réforme prévoit également la création d'un conseil citoyen, groupe d'habitants volontaires, qui participera aux décisions concernant les actions de la politique de la ville.

Le Centre Social du Ségala tarnais prend soin des aidants

En septembre et octobre, le collectif *Bien vieillir en Ségala*, a organisé plusieurs réunions sur le thème *Etre aidant et prendre des temps de répit pour soi*.

Ce collectif *Bien vieillir en Ségala* a pour objectifs la mobilisation, la coordination des partenaires afin de conduire un programme d'actions en direction des personnes vieillissantes et des aidants familiaux. Ceux-ci assistent de façon régulière, à domicile, un ou plusieurs proches, pour raison de santé ou de handicap.

Le collectif, porté par la MSA et de nombreux partenaires institutionnels, acteurs locaux et professionnels de santé est aujourd'hui animé par la 3CS et le Centre Social du Ségala tarnais.

Le Centre Social propose du soutien aux aidants avec la mise en place d'actions variées, individuelles ou collectives, ponctuelles ou régulières, avec ou sans la personne aidée. Différents thèmes sont abordés comme l'information, la formation, la prévention santé, le répit. Parmi ces actions :

L'escambiar des Aidants, un temps de répit et d'échanges

C'est un lieu de rencontre convivial permettant à l'aidant de prendre un moment de pause, de partager son expérience d'aidant, de prendre du recul par rapport à sa situation d'aidant et s'informer sur les dispositifs existants.

Week-end de répit

Quelques jours qui permettent aux aidants de se reposer dans un cadre rassurant, accompagnés par l'animatrice du centre social.



Des réunions collectives d'informations et d'échanges :

Les différentes formules d'accueil de la personne âgée sur le territoire, l'alimentation de la personne âgée

Pour les aidants «prendre soin de soi pour mieux aider l'autre».

PARLOT'AGE, réseau de visiteurs bénévoles à domicile

Un réseau de bénévoles effectuent des visites à domicile chez les personnes âgées isolées ou les aidants familiaux, de manière régulière et dans le cadre défini par une Charte d'engagement. Une initiative qui favorise les liens et vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des aidants familiaux.



CENTRE SOCIAL DU SÉGALA TARNAIS

Chemin de Musac à Valderiès

05 63 56 55 88

www.cs-segalatarnais.org

TOURISME

Actus du territoire

Les temps forts de la saison touristique 2015

La saison touristique 2015 en Carmaus-Ségala a été marquée par plusieurs temps forts.

Fin janvier : lancement du site internet. Plus de 4000 internautes depuis janvier ! Ces visiteurs viennent surtout de Toulouse, d'Albi... et de Carmaux ! **Les pages les plus consultées** : les manifestations et événements locaux, les sentiers de randonnées, les meublés et gîtes.

Fin mars : lancement du nouveau guide touristique

Mai : ouverture des bornes WIFI (accès internet gratuit) dans les Points d'Accueil Touristique (Monestiés, Carmaux et Mirandol-Bournounac)

Juin : lancement de l'Internet de séjour

Août : semaine fédérale du cyclotourisme à Albi (13 000 participants)



Pendant les deux jours dédiés au Carmaus-Ségala, notamment à Cap Découverte, les musées et sites de visite ont connu un beau succès. Les paysages du Ségala tarnais ont quant à eux remporté l'adhésion du public.

Septembre : création de l'exposition **Contes et légendes du Ségala et du Vialar** présentée à la foire-exposition du Ségala et accueil d'un journaliste d'un célèbre magazine consacré à la randonnée pédestre.

Quelques chiffres :

Plus de 17 000 visiteurs accueillis dans les 3 points d'accueil de l'office de tourisme (chiffres de janvier à septembre)

11% des vacanciers venus se renseigner dans les PAT du Ségala tarnais sont étrangers

61% des vacanciers français venus se renseigner dans les PAT du Ségala tarnais, viennent de la région Midi-Pyrénées

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)... pas que pour les assistantes maternelles !

La communauté de communes gère le RAM du Carmausin-Ségala couvrant 52 communes (les 33 communes de la 3CS et les 19 de Val 81). **Le RAM s'adresse :**

aux familles qui recherchent un mode de garde (crèche, assistant-e maternel-le...) ou qui emploient un-e assistant-e maternel-le

aux assistant-e-s maternel-le-s

aux futur(e)s professionnel(le)s de la Petite Enfance.

Le RAM permet d'accompagner les familles **à la recherche d'un mode de garde en les informant sur les solutions qui existent** sur le territoire et qui correspondent le mieux à leurs besoins.

Les familles peuvent également **trouver des informations concernant l'emploi d'un-e assistant-e maternel-le**, les aides financières, le droit du travail, la relation employeur-salarié. Une fois formé-e-s et agréé-e-s par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), les assistant-e-s maternel-le-s trouvent auprès du RAM des informations concernant les différentes aides, la convention collective nationale qui régit leur emploi...

Le RAM favorise la professionnalisation des assistant-e-s maternel-le-s en proposant des temps collectifs, des réunions à thèmes, des manifestations festives, des ateliers spécifiques, de la formation continue...

Le RAM est aussi à la disposition des personnes souhaitant **s'informer sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers** de l'accueil individuel des jeunes enfants, mais aussi sur l'ensemble des métiers de la Petite Enfance.

A travers les animations collectives ouvertes aux jeunes enfants accompagnés de leur assistant-e maternel-le et/ou de leur famille, les deux animateurs proposent différents ateliers (peinture, éveil corporel, éveil musical, cuisine...) et des sorties **permettant aux enfants de faire de nouvelles expériences** et de vivre les premières règles de vie en collectivité. *Cet été, le RAM a organisé des sorties notamment à la caserne des pompiers, à la piscine, dans une boulangerie, en forêt...*

Afin de rendre le service accessible à tous les habitants du territoire, ces rencontres se déroulent sur de nombreuses communes. Les deux animateurs du RAM, Audrey RODDE et David FAMCHON, accueillent les familles et les professionnel(le)s du lundi au vendredi sur rendez-vous.

RAM du Carmausin-Ségala 9bis, boulevard Général de Gaulle à Carmaux - 05 63 43 18 60 - ram@3c-s.fr



Le SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais avance

Un an et demi après son démarrage, le Schéma de Cohérence Territoriale CSCC traverse une étape décisive de son élaboration : l'écriture du « PADD », *Projet d'Aménagement et de Développement Durable* ; expression même du projet politique du territoire à 20 ans et socle des futures orientations et conditions d'aménagement du territoire.

Quelle organisation territoriale ? Quelle politique transport, urbanisme, logement, activités économiques et commerciales ? Quelles ambitions pour la protection de notre environnement et de notre cadre de vie ?

Pour accompagner les élus, deux soirées thématiques ont été organisées cet été avec les acteurs ressources du territoire (entreprises, commerces, agriculteurs, acteurs sociaux, touristiques, associatifs...).



Le travail se concentre aujourd'hui sur la place de chaque commune dans le SCoT (dominante rurale, centralité urbaine, pôles d'équilibre, pôles ruraux, communes dites périurbaines). Divers profils qui fixeront les règles du SCoT. Objectif : Un PADD finalisé au premier trimestre 2016 et des réunions publiques pour partager les travaux.

Le Registre de concertation : dans le respect de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme et de la délibération du SMIX du SCoT 08-07-2013, un registre de concertation est mis à disposition de tous les habitants et acteurs du périmètre SCoT (dans les mairies des 70 communes, les 3 communautés de communes et le SMIX SCoT). Chacun/e pourra noter des remarques d'intérêt général au projet SCoT (commentaires, interrogations...) qui permettront d'éventuelles modifications du document avant l'enquête publique.



Le service ADS

Suite à l'arrêt de cette mission par l'Etat (Direction Départementale des Territoires), la communauté de communes assure, depuis le mois de mai 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager) pour le compte des communes de la 3CS qui ont adhéré à ce service.

Le service Application du Droit des Sols (ADS) est donc chargé de l'**instruction des autorisations, définies par les documents d'urbanisme** (Cartes Communales, Plans d'Occupation des Sols, Plans Locaux d'Urbanisme).

La mairie de votre commune reste votre interlocuteur pour les questions d'urbanisme et le dépôt de votre dossier. Ce dernier est ensuite transmis par votre commune à la 3CS pour instruction. **Le maire de votre commune reste le signataire des actes.**

Contact : urbanisme@3c-s.fr

L'OPAH, un premier bilan

En mars dernier, a débuté l'OPAH 2015/2017 en Carmausin-Ségala. L'*Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat* vise à apporter des aides financières pour travaux aux propriétaires qui souhaitent améliorer le logement qu'ils occupent (sous conditions de ressources) et aux propriétaires qui veulent créer ou améliorer un logement destiné à la location. La 3CS qui a souhaité s'engager dans l'OPAH en a confié l'animation aux spécialistes du PACT du Tarn : conseils techniques, assistance aux démarches administratives et financières. Plus de huit mois après le démarrage de l'opération, le premier bilan est satisfaisant et dépasse les objectifs fixés.



Trois types de travaux s'inscrivent dans le cadre de l'OPAH : les travaux d'**Economie d'énergie** (isolation thermique, chauffage, remplacement des menuiseries...) ; les travaux d'**Adaptation au vieillissement ou handicap** (mise en place de douche à l'italienne, de rampes, de monte-escaliers...) ; les travaux sur logements dégradés.

En quelques chiffres (au 17/11/2015)

Montant total des travaux générés par l'OPAH : **967 000 € TTC**

Propriétaires occupants : 51 dossiers agréés dont 35 pour des travaux d'économie d'énergie et 16 pour des travaux d'adaptation. 23 dossiers sont en attente d'agréments.

Moyenne des travaux engagés par chantier de rénovation : 17 000 € par dossier. Les subventions collectées représentent en moyenne 60% du financement des travaux (principaux financeurs : ANAH, 3CS, Région, Caisses de retraite).

Propriétaires bailleurs : 4 dossiers agréés et 4 en attente d'agréments

Renseignements auprès du PACT :

05 63 48 10 80 ou pact-tarn@wanadoo.fr

Adresse : 163, av François Verdier 81000 ALBI ou sur www.pactdutarn.fr

L'Odyssée, sport et /ou détente...

Nouveau dépliant pour l'Odyssée Centre Aquatique du Parc, valable jusqu'en septembre 2016 !

Horaires, tarifs et activités, vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin en période normale et pendant les vacances scolaires.

Le nouveau dépliant est disponible à l'accueil de la piscine, à la mairie de votre commune, dans les offices de tourisme du territoire.

« J'apprends à nager » 2015

Le 5 octobre, **l'Odyssée a reçu la visite du Secrétaire d'Etat aux sports, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.** Monsieur Thierry BRAILLARD est venu présenter l'opération « J'apprends à nager » 2015, un **programme d'apprentissage gratuit de la natation**, initié par le ministère chargé des sports, et destiné aux enfants de 6 à 12 ans sous certaines conditions. Après la visite de l'établissement, il a signé une convention avec six clubs de natation du département dont l'US Carmaux Natation.

Renseignements auprès de l'US Carmaux Natation : abcnatation@gmail.com - 06 29 63 19 89
www.abcnatation.com/uscarmaux



La 3CS se regroupe

Cette année, une partie des services de la communauté de communes a déménagé. Vous trouverez ci-dessous la localisation de chaque service.

2, rue du Gaz

Direction Générale
Administration Générale
Communication
Ressources Humaines
Comptabilité – Finances
Economie – Emploi
Tourisme

53bis, avenue Bouloc Torcatis

Action Sociale et Politique de la Ville
Transport à la Demande
Aménagement et Développement
Durable du Territoire
Assainissement Non Collectif (SPANC)
Application du Droit des Sols (ADS)

Domaine de la Verrerie

Culture
Musée / Centre d'Art du Verre

Zone d'Activités de la Centrale Rue Ampère

Services Techniques
Service de Collecte des déchets



**Carmausin
Ségala**

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Siège social : 2 Rue du Gaz 81400 CARMAUX

Tél. : 05 63 36 14 03

Fax : 05 63 36 14 04

Courriel : contact@3c-s.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le vendredi : de 9h à 12h

Accueil standard

Tél. : 05 63 36 14 03

Office du Tourisme du Ségala Tarnais

Tél : 05 63 43 46 44

Développement économique

Tél. : 05 63 80 15 64

Bâtiment 53bis, avenue Bouloc Torcatis 81400 CARMAUX

Assainissement non collectif (SPANC)

Tél : 05 63 36 15 03

Application du droit des sols

Tél. : 05 63 43 43 46

Transport à la demande (TAD)

Tél : 05 63 36 15 00

Musée/Centre d'art du verre

Domaine de la Verrerie 81400 Blaye les Mines

Tél : 05 63 80 52 90

Odyssée – Centre aquatique du Parc

Rue Camboulives - 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 76 64 91

Collecte des déchets

Zone d'activités de la Centrale

Rue André Ampère 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 80 50 40

Crèche du Ségala

La Croix de Mille – 81190 PAMPELONNE

Tél : 05 63 36 98 18

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

9 bis boulevard Charles de Gaulle – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 43 18 60

PLED (Pôle local emploi et développement)

9 rue Raspail – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 36 14 40

Logements temporaires « Le Ressort »

3 rue de la Verrerie – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 36 13 32

Coordonnées GPS : 44.053454 - 2.153338